

En raison de la crise sanitaire, le port du masque est obligatoire pour entrer dans le lycée.

INSCRIPTION AU LYCEE DES METIERS VAUBAN

Dossier d'inscription à télécharger sur le site : <https://lyc-vauban-auxerre.eclat-bfc.fr/>

Votre enfant vient d'être affecté au Lycée Vauban pour la rentrée prochaine. Afin de finaliser son inscription, une semaine sera dédiée à l'accueil des futurs élèves accompagnés de leur(s) responsable(s) légal(aux) **obligatoirement**.

Les inscriptions se dérouleront de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h selon le planning suivant :

Date	Sections
Mercredi 17 Juin 2020 De 9h à 17h	3° Prépa-Métiers
Lundi 6 Juillet 2020	STHR (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration) CAP Cuisine
Mardi 7 Juillet 2020	Bac Professionnel Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration
Mercredi 8 Juillet 2020	ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) HCR (commercialisation et services en Hôtel-Café-Restaurant)
Jeudi 9 Juillet 2020	AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance) Bac Animation (Animation-Enfance et Personnes Âgées) PSR (Production et Service en Restaurations)

Pour cela, vous devrez vous présenter au pôle inscription de l'établissement avec les pièces suivantes :

- les documents dûment remplis et complétés imprimables à partir du site internet du Lycée à l'adresse suivante: <https://lyc-vauban-auxerre.eclat-bfc.fr/>
- la pièce d'identité de l'élève et une photocopie,
- les photocopies du carnet de vaccination de l'élève
- l'attestation d'assurance pour l'année 2020/2021 si vous l'avez en votre possession
- un RIB
- en cas de parents divorcés ou séparés, la copie du jugement
- des règlements, par chèque de préférence, des cotisations pour la M2LV et l'UNSS dont vous trouverez ci-dessous les montants :
 - adhésion M2LV (Maison des Lycéens du Lycée Vauban) : cotisation annuelle de 5€
 - UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) : cotisation annuelle de 20€ et une photo d'identité si votre enfant souhaite s'inscrire

La société, avec laquelle le lycée travaille, sera également présente afin de réaliser les mesures et passer la commande de la tenue professionnelle (pas de tenue professionnelle en 3°Prépa-Métiers). Prévoir un moyen de règlement de

celle-ci sur place afin que la commande soit prise en compte (voir les imprimés « fiches tenues professionnelles » pour le montant restant à charge de la famille).

